

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CHAZEL**

Séance régulière des membres du Conseil de cette Municipalité, tenue au lieu ordinaire des séances, mardi le 7 mai 2019 à laquelle étaient présents (es) messieurs, mesdames les conseillers (ères) Marcel Bouchard, François Laprise, Armande Bouchard, Anne Breton et Yves Frappier, formant quorum sous la Présidence du maire monsieur Daniel Favreau.

Madame Priscillia Lefebvre, directrice générale et secrétaire trésorière, était aussi présente.

Était absent René Frappier.

RÉSOLUTIONS

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-05-57

Il est proposé par la conseillère Armande Bouchard, Appuyé par le conseiller François Laprise, et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 AVRIL 2019

2019-05-58

Il est proposé par le conseiller Marcel Bouchard, Appuyé par la conseillère Armande Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que le procès-verbal de la séance régulière du 2 avril 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTION DES COMPTES

2019-05-59

Il est proposé par la conseillère Anne Breton, Appuyé par la conseillère Armande Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que les comptes soient adoptés tels que présentés, soit un montant de quarante-neuf mille six cent vingt-huit dollars et quarante-neuf sous (49 628.49 \$) pour les fournisseurs et un montant de quatre mille cent sept dollars et quarante-six sous (4 107.46 \$) pour les salaires, pour un total de cinquante-trois mille sept cent trente-cinq dollars et quatre-vingt-quinze sous (53 735.95 \$).

Priscillia Lefebvre
Secrétaire-trésorière

**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE
DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU
RÉSEAU ROUTIER LOCALE – VOLET
REDRESSEMENT POUR LA ROUTE DE
MACAMIC-CHAZEL**

2019-05-60

ATTENDU QUE la municipalité de Chazel a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Chazel désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC d'Abitibi-Ouest a obtenu un avis favorable du MTMDET;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Anne Breton, Appuyé par le conseiller Yves Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que le conseil de la municipalité de Chazel autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

SOUMISSION BALAYAGE DES RUES**2019-05-61**

Il est proposé par la conseillère Anne Breton,
Appuyé par le conseiller Yves Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que le contrat du balayage des rues de la municipalité soit accordé à l'entreprise Belle-cour entretien, au prix soumis de 1 287.72\$ (mille deux cent quatre-vingt-sept dollars et soixante-douze sous).

Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

**CONTRAT ŒUVRE D'ART
SALLE COMMUNAUTAIRE****2019-05-62**

Il est proposé par le conseiller François Laprise,
Appuyé par le conseiller Yves Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) d'autoriser monsieur Daniel Favreau, maire, à signer le contrat concernant l'œuvre d'intégration à l'architecture pour la salle communautaire de Chazel et au montant de onze mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept et cinquante sous (11 497.50 \$).

Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

SERVICE CIA INFORMATIQUE**2019-05-63**

Il est proposé par la conseillère Anne Breton,
Appuyé par le conseiller Marcel Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) d'autoriser madame Priscillia Lefebvre, directrice générale, à faire appel aux services de CIA informatique pour le transfert des dossiers dans l'ancien portable vers le nouveau portable.

Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

AUTORISATION DE PAIEMENT – TRIAX CONSTRUCTION**2019-05-64**

Il est proposé par le conseiller Marcel Bouchard,
Appuyé par la conseillère Armande Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) qu'un montant de quatre-vingt-cinq mille cent dix-huit dollars et soixante-dix-sept sous (85 118.77 \$) soit débloqué en cas d'une demande de paiement de la part de Triax construction pour le contrat de construction de la salle communautaire de Chazel.

Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

LEVÉE DE LA SÉANCE**2019-05-65**

Il est proposé par le conseiller Marcel Bouchard,
Appuyé par la conseillère Armande Bouchard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la séance soit levée à 21h30.

La prochaine séance régulière aura lieu mardi le 4 juin 2019 à 19h30.

Daniel Favreau,
Maire

Priscillia Lefebvre
Secrétaire trésorière